Didier Francfort

Réflexion sur l'histoire de la notion de citoyenneté

Si on se place dans le temps long pour comprendre le concept de citoyenneté, on peut facilement être étonné par ce que l'on va découvrir. Tout particulièrement si on identifie ce concept avec celui de participation à des élections. Et il en est de même si on se plonge dans l'histoire qui a précédé la Révolution de 1789.
On se rend compte tout d'abord, dès lors qu'on examine le vocabulaire, que le concept de citoyen en tant qu'adjectif est un néologisme. On parle aujourd'hui d'activité citoyenne. Ce n'était pas le cas auparavant où on utilisait les adjectifs "civique" ou "politique". Si on change le vocabulaire, cela pose problème et il en est de même pour des mots tels que "sociétal" qui a tendance aujourd'hui à s'utiliser à la place de social. Ces changements correspondent souvent à l'intériorisation de déceptions. Si l'on parle désormais de questions "sociétales", c'est qu'on veut faire comprendre qu'on ne s'occupe pas assez des pauvres par exemple ou des "cassos". Il s'agit implicitement d'une façon d'entériner des divisions sociales. Qu'en est-il de la citoyenneté et de la notion de citoyen ?

I - Le sens de la notion de citoyenneté dans l'Antiquité

Il faut commencez par cesser d'idéaliser l'Antiquité. Aristote disait que l'homme est un animal politique. Certes, mais tout homme n'a pas pour autant le statut de citoyen. A Athènes, sur les 20 000 personnes adultes habitant la cité, il n'y avait que 4 000 citoyens actifs, c’est-à-dire ayant le droit de voter. Car on peut tout de suite rappeler que les femmes, les métèques (les étrangers) ou les esclaves ne participaient pas aux élections.
L'historien Claude Nicolet a étudié cette même question en ce qui concerne Rome. Il s'est demandé ce que pouvait signifier le métier de citoyen dans la Rome républicaine avant la Rome impériale. Et pour cela, il a étudié les formes de participation. Et il constate que les habitants de la ville ont très peu l'occasion de participer au pouvoir. La notion de citoyen renvoie plutôt à un statut social privilégié. Les citoyens forment, avec les sénateurs, un groupe privilégié qui se nomme le SPQR (*Senatus populusque Romanus*). Mais les membres de ce groupe pratiquent, en réalité, une délégation complète de leur pouvoir.
L'histoire de l'Empire romain a été celle d'un élargissement continu de la citoyenneté. Cela ne signifie jamais que l'on donne le droit de vote à des personnes nouvelles. Ce que ces personnes acquièrent, c'est le droit à une protection. Ainsi comprise, la notion de citoyenneté signifie la possession d'un privilège dans la société. Ce privilège était, par exemple, celui d'être jugé par un juge romain et donc plus par un magistrat local et c'est ainsi que saint Paul utilisait ce privilège en rappelant qu'il était un citoyen romain que ne pouvaient juger des tribunaux rabbiniques. Devenir citoyen, c'était avoir la capacité d'émancipation vis-à-vis d'autorités. Il s'agissait d'un chemin d'émancipation actif. On aurait pu dire : "je suis Spartacus", comme on dit aujourd'hui "je suis Charlie". Il s'agit de manifester une démarche et non pas d'acquérir des droits. D'ailleurs, en 212, par un édit célèbre, l'empereur Caracalla déclare que désormais tout le monde pouvait être citoyen. Il ne s'agit là que d'une fiction démocratique. En effet, l'intégralité des pouvoirs est dévolue à l'empereur seul.
Ce fut le cas pour les évêques qui furent initialement élus et ensuite nommés par le pouvoir impérial. Et cela donna lieu à des conflits politiques, par exemple à Byzance à l'occasion des Jeux utilisant des chevaux dans l'hippodrome de la ville.

II - La notion de citoyenneté entre l'Empire romain et le XVIIIe siècle

La notion de citoyenneté réémerge au Moyen-Âge. Elle ne concerne alors que la bourgeoisie et la question de l'émancipation des villes. Cette notion est synonyme du droit donné seulement à certaines personnes, en particulier à celles qui sont membres de corporation. Là aussi, la notion est utilisée dans le cadre d'un processus d'émancipation par rapport au pouvoir féodal dont les beffrois des villes sont un des symboles. Il s'agit de signifier l'existence d'inégalités dans les exercices du pouvoir. De temps à autre, des groupes s'expriment au moyen de la violence et deviennent des acteurs de l'histoire sans viser un quelconque progrès. Ce fut, par exemple, le projet de la Ligue qui fut active durant les guerres de religion. Dans ces groupes, on trouve souvent des personnes totalement fanatiques appartenant à

des milieux populaires comme antérieurement dans le cas de Savonarole en Italie. On y trouve également des personnes liées à des idéologies réactionnaires.
Et en ce sens, beaucoup de révolutions on pu agir comme des élargissements de la citoyenneté. Ce fut le cas aux Provinces-Unies ainsi qu'au Royaume-Uni, à Genève ou dans la Libre Amérique. Certaines des formes d'élargissement de la citoyenneté se sont exprimées avec une très forte violence comme en Angleterre où on décapita le roi en 1689.
La Révolution française, revendication de citoyenneté, a été précédée par d'autres formes révolutionnaires. Il y a eu les idées des penseurs des Lumières ou l'existence de multiples formes de citoyennetés en acte dans les clubs ou dans les *Coffee Houses*. On pourrait aussi évoquer ce que l'on a appelé la République des Lettres. L'historien Daniel Roche s'est ainsi préoccupé du siècle des Lumières tel qu'il a existé en province. Mais on se rend compte rapidement que, par exemple, dans *l'Encyclopédie* de Diderot, le mot citoyen n'a pas le même sens que pour nous. Un citoyen est seulement une personne qui est membre d'une société, ce qui lui donne des privilèges.

III - Les conceptions modernes de la citoyenneté

Après la prise de la Bastille le 26 août 1789, l'idée d'une Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen est apparue. Elle sera suivie par l'émergence de formes multiples de citoyenneté active que l'on verra se développer dans la presse et dans des clubs ou avec des modalités nouvelles de sociabilité autour des groupes se créant dans les anciens couvents des Jacobins ou des Cordeliers.
La première Constitution en 1791 fut édictée après l'affaire du lieutenant Désilles à Nancy. Tout est né d'une mutinerie des gardes suisses dont les soldes n'avaient pas été payées. A leur arrivée à Nancy, le marquis de Bouillé a fait tirer sur ces soldats. Tout le monde ne pouvait pas faire reconnaître ses droits de citoyen. Mais il en fut de même tout au long du XIXe siècle. N'étaient considérés comme citoyens actifs que ceux qui payaient des impôts. Ce n'était donc pas le cas des femmes ou des pauvres qui n'étaient au mieux que des citoyens passifs incapables de voter. De plus très rapidement, le vote pouvait se heurter au veto royal. L'exécutif garda, en effet, la prééminence sur le législatif. Et encore, on ne devenait citoyen actif que sous certaines conditions. Il fallait être un homme, avoir plus de 25 ans, être citadin, etc.
Et si les choses ont évolué rapidement tout de suite après 1789, au début de la Révolution française, cela a été dû à la trahison des aristocrates et du roi et au choix qui a alors été fait de la guerre. C'est cela qui a permis de créer une forme élargie de citoyenneté donnant le droit de vote à la plupart des hommes majeurs, y compris aux étrangers.
Ensuite, des oppositions apparurent en raison de ce que montre la psychologie des foules. Il y a eu une méfiance vis-à-vis de la démocratie, car certains eurent peur des comportements collectifs irrationnels. C'est ce qui rendit difficile la généralisation de la citoyenneté. Les droits fondamentaux ont été posés dans la deuxième Constitution rendue officielle le 24 juin 1793. Mais l'article 28 de cette Constitution précise que celle-ci peut être réformée. Ainsi le Directoire rétablit-il le suffrage censitaire. Il en fut de même pour la Restauration et la Monarchie de Juillet.

Conclusion

Le sens du mot citoyen s'est formé au terme d'un long apprentissage. Maurice Agulhon a étudié la stabilisation républicaine qui apparut en 1875 dans la ville de Toulon. Il y voit un essai de démocratisation et de développement des nouvelles formes de la citoyenneté. Les anciennes confréries se transforment en loges maçonniques. On prend conscience que l'apprentissage politique ne passe pas exclusivement par le vote et qu'il y a également une nécessité de la politisation des campagnes en dehors des villes. Certes, le vote est un moment important de la vie publique, mais il n'est pas le seul. L'historien rappelle le programme de Gambetta à Belleville. Être citoyen, c'est désormais la seule façon d'assumer une pluralité d'identités, ce que les fanatiques ne peuvent pas supporter.